

Brevet fédéral : Le 100 Bornes - 15 avril 2018

La Chapelle-Saint-Luc, Fouchy, Culoison, Lavau, Pont-Sainte-Marie, Creney, le Paradis, Villechêf, Bouranton, Mesnil-Sellières, Rouilly-Sacey, Gérardot, Brévonnes, Blaincourt-sur-Aube, Mathaux, Radonvilliers, Dienville, Unienville, Amance, Vendœuvre-sur-Barse, la Loge-aux-Chèvres, Gérardot, Dosches, Laubressel, Thennelères, Belley, Saint-Parres-aux-tertres, Troyes, la Chapelle-Saint-Luc.

Départ à 7h30 du Pôle Sportif Chapelain, rue des Douanes à La Chapelle-Saint-Luc. **Inscriptions à partir de 7h00.**
Participation : 1 €uro.

Les participants n'ayant pas pris de carte de route ne sont pas couverts par l'assurance du club. S'agissant d'un brevet, il n'y aura aucun ravitaillement ni contrôle sur le parcours et à l'arrivée. Bien sûr, la plus grande prudence ainsi que le respect des autres usagers vous sont recommandés. Gardez vos papiers sur vous, la nature n'est pas faite pour recueillir nos déchets.